



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2023 À 18H30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 24 avril 2023, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Lisa Cadorette, Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Le conseiller Stéphane Baillargeon est absent.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18h32.

2023-04-107

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. **Ouverture de la séance extraordinaire;**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
3. **Avis de motion – dépôt du projet de règlement numéro 697 décrétant des travaux de traitement des eaux usées sur la route 112 et le chemin Spring et autorisant un emprunt de 360 000.00\$;**
4. **Avis de motion – dépôt du projet de règlement numéro 699 décrétant des travaux d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées sur le chemin Spring et le ruisseau Stacey et autorisant un emprunt de 339 000.00\$;**
5. **Période de questions**
6. **Levée de la séance extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 avril 2023 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.
AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 697 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LA ROUTE 112 ET LE CHEMIN SPRING ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 360 000.00 \$:

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Sylvie Boucher **Qu'à** une session subséquente, le conseil municipal adoptera un règlement numéro 697 décrétant des travaux de traitement des eaux usées sur la route 112 et le chemin Spring et autorisant un emprunt de 360 000.00 \$ qui sera payé par une subvention de la TECQ et par les revenus généraux.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Le directeur général et greffier-trésorier présente le projet de règlement et procède au dépôt du projet de règlement, le tout conformément à la loi.

4.

AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 699 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LE CHEMIN SPRING ET LE RUISSEAU STACEY ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 339 000.00\$;

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lisa Cadorette **Qu'**à une session subséquente, le conseil municipal adoptera un règlement numéro 699 décrétant des travaux d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées sur le chemin Spring et le ruisseau Stacey et autorisant un emprunt de 339 000.00 \$ qui sera payé par une subvention de la TECQ et par les revenus généraux.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Le directeur général et greffier-trésorier présente le projet de règlement et procède au dépôt du projet de règlement, le tout conformément à la loi.

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

6.

2023-04-108

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **QUE** la séance extraordinaire soit levée à **18 h 33**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE